

## Démantèlement d'une serre (anciennement utilisée pour la pisciculture) sur le site de Tihange

### Appel à candidature pour démonter et reprendre la serre

#### Contexte :

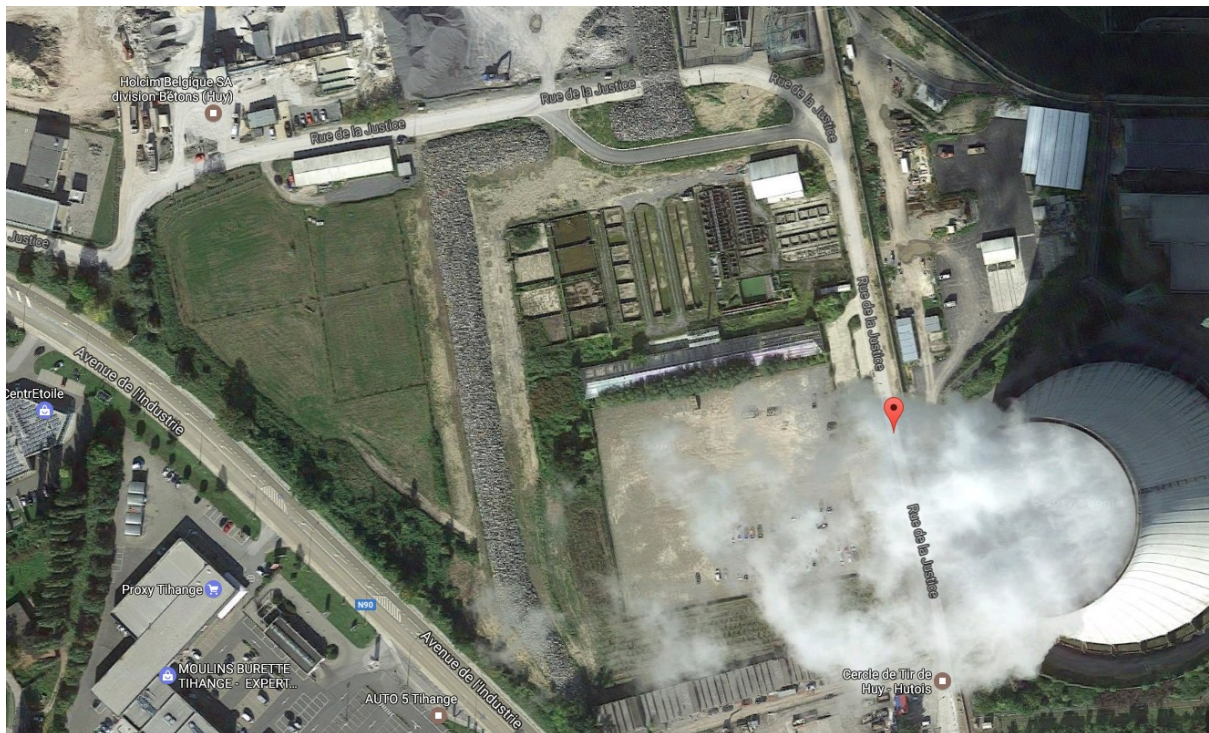
Electrabel souhaite remettre à nu une parcelle de terrain lui appartenant et où avaient auparavant lieu des activités de pisciculture.

L'adresse de la parcelle est

Cette parcelle est actuellement occupée en partie par une serre de grande dimension (Longueur 100m, largeur 10m, hauteur 7m).

Plutôt que de détruire cette serre, Electrabel souhaiterait en faire don à une organisation **à but non-lucratif** (ASBL ou organisme éducatif).

La serre se trouve dans la rue de la Justice, 4500 Tihange.



Vue de la serre au centre de l'image, à proximité du réfrigérant de Tihange 1.

#### Etendue de l'appel à candidature :

Le candidat s'engage à (faire) démonter la serre dans les règles de l'art.

Il devra démonter et emporter l'entièreté de la serre. L'évacuation des tuyauteries présentes fait partie de l'ensemble. Aucun déchet ne pourra rester après démontage (voiles, morceaux de verre, etc...) Seuls les encadrements en béton pourront rester.

**Période de démontage :**

Le démontage devra avoir lieu avant le 31/08/2017.

**Sécurité :**

**Electrabel accorde une importance prioritaire à la sécurité.**

Le candidat devra démontrer que toutes les mesures seront prises pour que le démontage de la serre se passe en toute sécurité.

Une réunion d'enclenchement sera organisée avant l'intervention de démontage afin de s'assurer que toutes les parties sont alignées.

Un PPSSE (Plan de prévention santé sécurité environnement) devra être fourni.

Le port des protections individuelles sera obligatoire sur le chantier.

Les protections collectives devront être envisagées suite à l'analyse de risques.

Electrabel se réserve à tout moment le droit d'arrêter le démontage si les règles de sécurité ne sont pas respectées.

**Sélection des candidats :**

La sélection s'opérera par Electrabel notamment sur base des critères suivants (non-exhaustifs) :

- Le projet auquel cette serre est destinée
- La qualité du dossier de candidature
- Le sérieux des mesures de sécurité
- Le respect du planning

**Candidatures :**

Les candidatures devront être envoyées à Pascal Fossion (service OMG d'Electrabel) avant le 30/05/2017. Un dossier présentant les moyens utilisés pour démonter la serre devra être envoyé.

**Contact :**

Pascal Fossion

085/24.62.47

[Pascal.fossion@engie.com](mailto:Pascal.fossion@engie.com)

**Photos de la serre :**

